

Opinion



J.C. GUILLAUME

Jean Hindriks

Économiste UCLouvain et Itinera

■ Avec une dette publique de 105% du PIB, nous sommes le 4^e pays le plus endetté d'Europe. Mais les Belges sont les Européens les plus endettés avec une dette par habitant de 55 000 euros. Comment expliquer cette complaisance ?

19 milliards de recettes. Cela fait un déficit de 16% des recettes totales, identique au déficit 2024. À ce rythme, la dette wallonne augmente à chaque législature. Bref, la Wallonie s'enfonce de façon déraisonnable et imprudente dans l'endettement.

Du côté flamand, l'effort budgétaire se fait à l'envers: on réduit l'investissement dans les bâtiments scolaires (non-indexation du budget) pour pouvoir maintenir la revalorisation des dépenses de personnel (en dépit d'un taux d'encadrement plus favorable que la moyenne européenne). Politiquement, c'est plus facile de réduire l'investissement que les dépenses ordinaires. Les bâtiments scolaires ne font pas grève.

Comment expliquer cette complaisance face à la dette ?

Cette complaisance envers notre dette est entretenue par (1) la dissonance cognitive, (2) la démagogie politique (le refus d'annoncer des plans d'économie) et (3) le "mythe du déficit".

Ce mythe du déficit repose sur un courant de pensée appelé la *théorie monétaire moderne* (TMM) selon laquelle lorsque l'État est en déficit,

il crée de la monnaie et se renfloue ainsi, évitant tout défaut souverain. Cette théorie présuppose que l'État dispose du monopole de création de sa monnaie fiduciaire (comme les États-Unis), il ne peut faire faillite, à moins de le vouloir

Financer nos pensions par la dette est une double peine infligée à nos enfants, qui devront à la fois rembourser la dette que nous avons contractée et, simultanément, contribuer pour assurer le versement de nos pensions en répartition.

ou de s'endetter dans une devise étrangère qu'il ne contrôle pas. Cette politique ne s'applique donc pas vraiment aux pays de la zone euro. Cette politique repose en partie sur un déni et la tentation de répudier sa dette. Trump illustre parfaitement cette position lorsqu'en 2016, il déclarait qu'il était le "roi de la dette" et que sa solution pour réduire l'endettement consistait à renégocier la dette avec les

créanciers en leur disant "désolé, mais compte tenu de la mauvaise conjoncture, je ne vais vous rembourser qu'une partie de la dette". C'est la solution "régaliennne" qui illustre la puissance de l'État souverain face aux créanciers privés. Elle ignore cependant que souvent les autres créanciers sont d'autres États souverains (en particulier la Chine dans le cas américain). En définitive, répudier sa dette n'est rien d'autre qu'une manière de faire payer sa dette avec l'argent des autres et des générations futures.

OPINION

Hope! Quand la RTBF exclut en portant un message d'inclusion

■ En organisant l'opération pour lutter contre le harcèlement scolaire, la RTBF participe à l'exclusion au sein des écoles. Les enfants dont les parents refusent la diffusion de leur image sur les réseaux sociaux sont priés de rester sur le côté.

Matthieu Lethé

Parent d'enfants scolarisés

Hope "Harcéler, ce n'est pas OK". O pour "Oppose-toi, Ose en parler". P pour "Prends les devants". E pour "Ensemble, disons stop".

Voilà le message que la RTBF a diffusé sur tous ses réseaux entre le 4 et le 15 novembre. Une opération de sensibilisation sur le harcèlement dans le cadre scolaire, à laquelle toutes les écoles sont invitées à se joindre. En point d'orgue, une grande chaîne de l'espoir: chaque école est invitée à filmer une chaîne avec tous ses élèves, puis à envoyer les images à la RTBF, qui les rediffusera sur ses canaux: les Niouzz, Auvio, les réseaux sociaux...

Opération citoyenne, démocratique, et bien entendu tout à fait louable dans un esprit d'éducation à la citoyenneté, contre le harcèlement et l'exclusion dans les cours de récréation et ailleurs.

Pour les parents des élèves, un document à remplir invitait à accepter "*de manière inconditionnelle et sans limite dans le temps*" que la RTBF utilise les images sur ses canaux de diffusion.

C'est là que l'exclusion commence. Parce que quid si les parents n'acceptent pas ou partiellement? C'est la question que nous avons posée, en tant que parents, à l'école de notre fille de 10 ans. Première réponse (légitime) de l'école: nous n'avons pas les moyens de flouter le visage, donc l'enfant sera invitée à participer à l'activité, mais sur le côté pour que son visage n'apparaisse pas. Nous réagissons contre cette forme d'exclusion. L'école, compréhensive, prend contact avec la RTBF: celle-ci a évidemment les moyens techniques de flouter les visages, mais refuse de le faire. Sans doute trop compliqué, ou pas assez de temps... En conséquence, des enfants doivent rester sur le côté pendant que les autres participent à la chaîne de l'espoir.

Hope, un message d'inclusion?

Un non-choix proposé aux parents

L'école de notre fille, interpellée par notre refus et celui d'autres parents de

céder le droit à l'image de leur enfant, a finalement décidé de maintenir l'événement parce que le message véhiculé en vaut évidemment la peine, mais de ne pas envoyer les images à la RTBF.

C'est une décision saine, en réponse au non-choix proposé par la RTBF. Le document de cession des droits à l'image place les parents (et de facto l'école) dans une position impossible: accepter la diffusion des images, ou provoquer l'exclusion de l'enfant. La peste ou le choléra.

Cette question de l'acceptation de la diffusion des images des enfants est posée des dizaines de fois chaque année aux parents: l'école, les mouvements de jeunesse, les activités sportives... Chaque fois, il faut préciser ce que nous refusons, expliquer pourquoi, proposer des solutions pour éviter les exclusions induites.

Cela devient une forme de harcèlement à l'égard des parents. À quoi il faut s'opposer, Oser réagir, Prendre les devants pour expliquer où sont les difficultés induites par ces conditions générales et documents de cession de droits. Mais c'est Ensemble, parents, enseignants, directions d'école et autres associations actives dans les milieux de l'enfance et de la jeunesse... que nous parviendrons à lutter contre toutes les formes d'exclusion, y compris les exclusions induites par le refus que nos enfants apparaissent sur les réseaux sociaux.

Pressée et harcelée par ses performances de diffusion, la RTBF devrait, elle aussi, s'interroger, oser s'opposer au fonctionnement médiatique qui lui impose des résultats immédiats sous forme de clics, prendre les devants pour sortir de cette spirale infernale du tout sur les réseaux sociaux, et se mettre ensemble avec d'autres médias pour dire stop à la pression des plateformes numériques.

Si elle ne le fait pas, elle court encore le risque d'exclure, alors que son intention est de lutter contre l'exclusion.

Hope!